

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 475 843

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21) **N° 81 03034**

(54) Machine agricole pour le travail des pâtures.

(51) Classification internationale (Int. Cl.³). A 01 B 45/00.

(22) Date de dépôt..... 13 février 1981.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée : Belgique, 14 février 1980, n° 6/47080.

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 34 du 21-8-1981.

(71) Déposant : ATELIERS N. BOTTIN SA, résidant en Belgique.

(72) Invention de : Nicolas Bottin.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Arbousse Bastide,
20, rue de Copenhague, 67000 Strasbourg.

La présente invention concerne les machines agricoles pour l'entretien du sol dans les pâtrages.

L'objet de l'invention est d'obtenir un émoussage et une élimination des herbes rampantes plus efficaces qu'avec les 5 ébouseuses et émousseuses actuelles à rateaux trainés. Les outils habituels d'ébousage et d'émoussage ne permettent pas d'obtenir un effet satisfaisant car ils couchent l'herbe sur la mousse avant de pouvoir l'atteindre, ce qui diminue fortement les possibilités de ces outils.

On connaît par le brevet belge N° 869,331 un dispositif émousseur, adaptable à une machine agricole et constitué par un tambour rotatif qui tourne dans le sens de la marche de la machine et qui est muni de dents montées de manière flexible. Pour obtenir un bon résultat, le dispositif émousseur doit être 15 précédé d'au moins un rang de palettes et un travail énergique doit se faire en deux ou trois passages.

Suivant l'invention, il a paru avantageux de créer une machine, qui permet d'obtenir un plus grand rendement par un travail non seulement au ras du sol mais dans le sol. Une machine 20 agricole pour le travail des pâtures, réalisée suivant l'invention et comportant un tambour rotatif muni d'outils de travail, est caractérisée en ce que le tambour tourne dans le sens contraire au sens de marche de la machine et en ce que les outils de travail sont constitués par des séries de couteaux montés à la périphérie 25 dudit tambour de manière pendulaire.

Le système d'accrochage pendulaire des outils de travail permet à ceux-ci, lorsqu'ils rencontrent un corps étranger dans le sol, roche, souche, piquet métallique enterré, de passer par dessus sans dommage.

Une machine suivant l'invention est encore caractérisée 30 en ce que son châssis repose sur le sol par l'intermédiaire de deux rouleaux, disposés respectivement devant et derrière ledit tambour émousseur.

D'autres détails ressortiront de la description qui 35 suit d'une machine pour le travail des pâtures, conforme à l'invention, sur la base des dessins annexés montrant en :

- figure 1 une vue latérale schématique de la machine en mouvement et,
- figure 2 une vue en perspective de la machine à l'arrêt ;

Comme on le voit aux dessins, le châssis 1 de la machine est adaptable à un tracteur par ses points 2 et 3 et porte une transmission 4 à relier à la prise de force du tracteur.

Le châssis repose sur le sol par l'intermédiaire de deux rouleaux 5, 6. Le rouleau avant 5 est monté de manière fixe, tandis que le rouleau arrière 6 est monté par l'intermédiaire de deux bêquilles mécaniques à hauteur réglable 7.

Entre les rouleaux 5, 6 le châssis porte un tambour 8 pourvus de flasques 9 et dans ces flasques sont montées des barres 10, par exemple au nombre de six. Sur ces barres sont montés de manière libre des couteaux 11, de telle manière que lors de la rotation du tambour tournant dans le sens contraire au sens de marche les couteaux, par la force centrifuge, vont venir dans le prolongement d'un rayon du tambour et prendre la position représentée en figure 1. Dans la figure 2, on voit les couteaux au repos, c'est-à-dire dirigés vers le bas sous leur propre poids.

La profondeur de pénétration des couteaux, qui doit varier avec les différents sols, est réglable par le réglage en hauteur du rouleau 6.

Pour obtenir une grande précision dans le travail des couteaux les deux rouleaux 5, 6 sont avantageusement disposés chacun à une courte distance par rapport à la verticale du tambour. Ils sont aussi rapprochés que possible du développement pris par les couteaux en rotation.

Avec une machine suivant l'invention on réalise un travail du sol des prairies de manière très énergique dans un laps de temps réduit.

Une telle machine peut être tractée et adaptable à l'arrière ou à l'avant d'une autre machine agricole.

30

REVENDICATIONS.

1. Machine agricole pour le travail des pâtures, comportant un tambour émousseur rotatif muni d'outils de travail, caractérisé en ce que le tambour (8) tourne dans le sens contraire au sens de marche de la machine et en ce que les outils de travail sont constitués par des séries de couteaux (11) montés à la périphérie dudit tambour de manière pendulaire.
2. Machine suivant la revendication 1, caractérisée en ce que le châssis (1) de la machine repose sur le sol par l'intermédiaire de deux rouleaux (5, 6), disposés respectivement devant et derrière ledit tambour émousseur.
3. Machine suivant la revendication 2, caractérisée en ce qu'un des rouleaux (6) est porté sur le châssis (1) par l'intermédiaire de béquilles mécaniques à hauteur réglable (7) pour le réglage de la hauteur de pénétration des couteaux du tambour dans le sol.
4. Machine suivant la revendication 1, caractérisée en ce que les couteaux sont montés de manière à pouvoir pivoter librement sur des barres (10) réparties le long de la périphérie du tambour dans des flasques (9) portés par ledit tambour.
5. Machine suivant l'une quelconque des revendications 2 et 3, caractérisée en ce que les rouleaux (5, 6) sont disposés le plus près possible du plan vertical passant par l'axe du tambour.
6. Machine suivant l'une quelconque des revendications 1 à 5, caractérisée en ce qu'elle comporte des organes d'entraînement et de transmission pour la rotation du tambour émousseur.

FIG.1

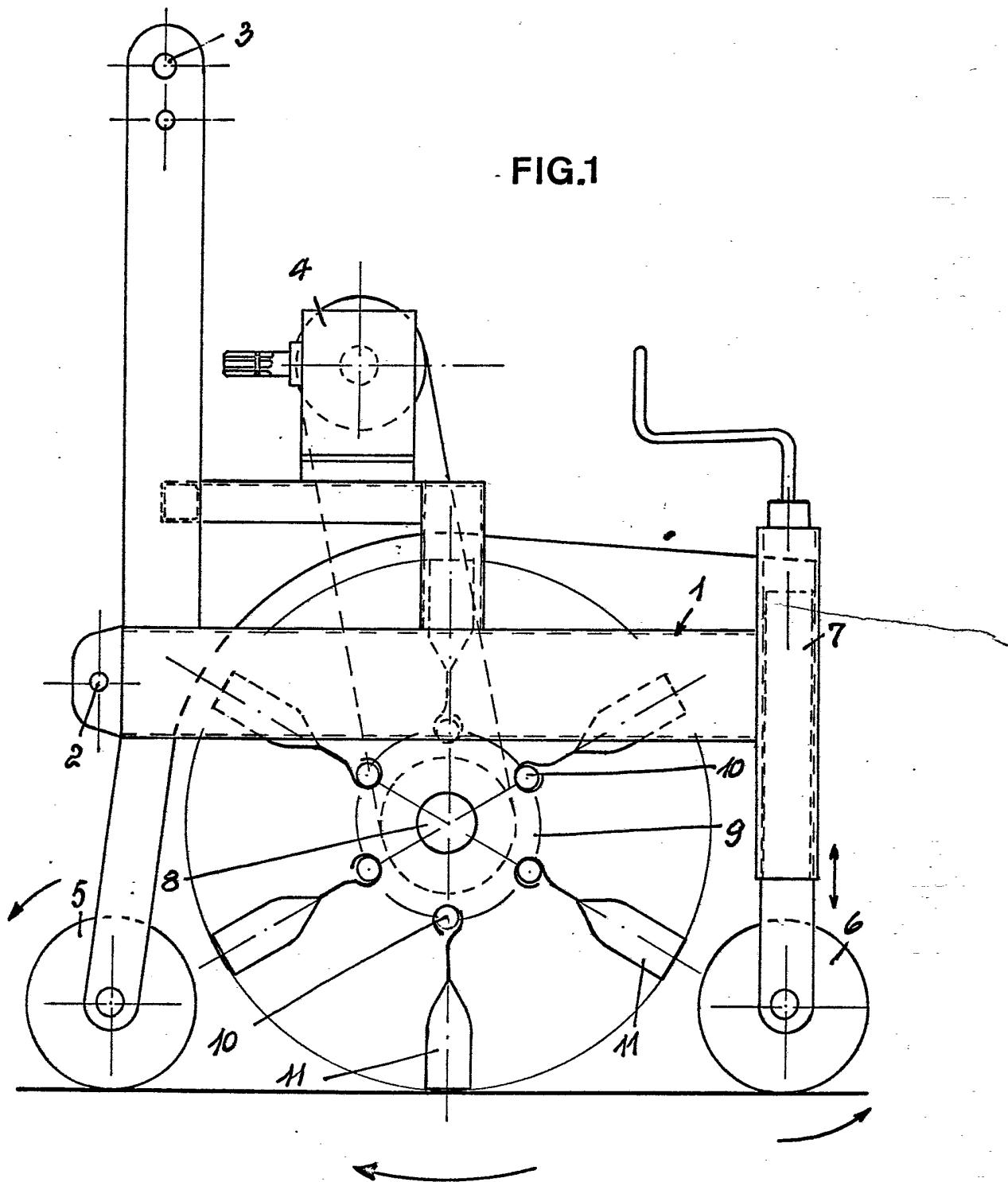


FIG.2

